

présents :

Parents Titulaires : Mme Benaldjia, Mme Radisson, Mme Maamer
Parents suppléants : Mme Cattané, Mme Mahmoudi
Mairie : M Relot (Maire) , Mme Broux (adjointe aux affaires scolaires)
DDEN : M. Simonne Jean-Pierre
Enseignants : Mmes Fantin, Poulain, Marlot, Sancandi , Troussard ,M.Grégoire,

excusées :

Mme Pasteur Inspectrice de l'Education nationale en charge de la circonscription de Chenove
Mme Manzony Inspectrice de l'Education nationale en charge de la circonscription de Dijon Est
Parent : Mme Marillier, Mme Zerrouki, Mme Laroche,
AESH Mme Torres

Secrétaire de séance : Mme Marlot

Point sur le confinement et déconfinement covid 19.

Pour rappel :

- 16 mars fermeture des écoles mise en place de l'école à la maison
- 12 mai retour progressif sur la base du volontariat des niveaux prioritaires CP CM2 (22 élèves)
- 25 mai retour sur la base du volontariat des CE1 CE2 CM1 (32 élèves)
- 2 juin réactualisation des souhaits des parents (19 nouveaux retours-> 53% de l'effectif)
- 22 juin retour obligatoire à l'école pour tous : 88.5% de retours (100 sur 113).

Bilan : La très bonne collaboration entre écoles, IEN et mairie a permis une gestion efficace et une très grande réactivité. L'équipe enseignante a assuré dès le 1^{er} jour l'école à la maison à l'aide des outils numériques de l'école (ENT). L'investissement et le retour des familles est très positif. Restent quelques situations d'élèves qui se sont connectés irrégulièrement avec un faible taux de retour. Ils seront prioritaires pour les dispositifs d'aide à la rentrée.

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie et les agents communaux pour leur grande réactivité et efficacité.

1- Rentrée 2020

Changement de circonscription

IEN circonscription de Dijon Est : Mme Manzoni est désormais notre Inspectrice.
Pas de changement à ce jour pour le collège de secteur.
Notre école a été jugée prioritaire par Mme l'inspectrice pour un poste de service civique.

Equipe pédagogique

Mme Mme Troussard (6^{ème} classe)
non connu à ce jour décharge de direction :
Mme Poulain
Mme Sancandi
M. Grégoire (direction)
Mme Marlot (+ un(e) enseignante pour compléter son temps partiel)
Mme Fantin

Effectif prévisionnel :

- 128 élèves (115 cette année)
- 15 départs en 6^{ème}, 5 radiations, 33 arrivées (31 CP, 1 CM1, 1 CM2)
- 21.5 élèves de moyenne par classe

La répartition suivante est susceptible d'évoluer à la rentrée en cas d'admissions nouvelles.

CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme Poulain	Mme Troussard	Mme Sancandi	M. Grégoire	Mme Marlot	Mme Fantin
15	16	26	20	26	25

Enseignement de langue de cultures internationales (ELIE)

Ce dispositif remplace l'ELCO (enseignement des langues et cultures d'origine).

Il est ouvert à tous les élèves du CE1 au CM2 à raison d'1h30 par semaine. Ces cours facultatifs sont assurés par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires et placés sous la coordination de l'Education Nationale. Les langues proposées sont ; l'arabe, le turc, l'italien et le portugais.

Suite aux retours de l'enquête :

italien	portugais	arabe	turc
8	0	13	2

Ce dispositif ne sera mis en place que si l'Education Nationale trouve des enseignants des pays d'origine.

Enseignement de la natation

Les classes de CM1 et de CM2 se rendront à la piscine olympique du 15 mars au 4 juin les mardis de 14h40 à 15h20 (entrée et sortie bassin).

Une demande de transport sera faite auprès de la commune (bus de réemploi).

2- Aide aux élèves en difficultés

Rappel : diagnostic des besoins au 1^{er} trimestre ;

Des séances d'aide au travail personnel ont démarré en janvier 2020 pour les élèves de CIII (CM1 CM2) à raison d'une heure hebdomadaire les lundis.

Des séances de tutorat (IAPE) pour des petits groupes d'élèves encadrées par des enseignants ont eu lieu 1 à 4 fois par semaine pour les élèves de cycle II (CP CE1 CE2). Une demande doit être refaite pour la rentrée.

Nous souhaiterions dès septembre reproduire ces 2 dispositifs particulièrement pour les élèves ayant eu des difficultés à réaliser le travail à domicile durant la période de confinement.

-Stage RAN

dates : 24 au 28 août, chaque matin de 9h à midi pour les élèves de CP CE CE2 CM1

Ils seront proposés systématiquement aux élèves mis en difficultés durant le confinement.

Il y a 5 enseignant(e)s volontaires à l'encadrement.

31 propositions d'élèves

Retour des familles : 25 inscrits (6 CP - 3 CE1 – CE2 – CM1)

- RASED,

Les prises en charge ont cessé en mars suite au confinement. La priorité est accordée au CII.

A la rentrée nous changeons de rased en changeant de circonscription :

Psychologue scolaire : Mme Tabardin Joëlle

Maitre E : Mme Trécourt Corinne

-AESH 3 élèves bénéficient du soutien d'une AESH.

Le remplacement de Mme Nasrine Fakharzadeh n'est toujours pas assuré depuis janvier 2020 pour un élève de CM1.

Mme Torrès accompagnera un élève de CM2

Nous attendons une nomination pour un autre élève de CM2

-APC : 36h par an, chaque enseignant assure 1h par semaine avec un petit groupe.

3- Budget mairie, travaux d'été

-Equipement numérique

5 dalles numériques, 6 PC portables pour les enseignants, un photocopieur couleurs, 25 Chromebook sont livrés. Il reste la 6^{ème} classe à équiper pour la rentrée.

La connexion internet est opérationnelle depuis la dernière semaine dans chaque classe.

La commune a répondu favorablement au financement et à l'adhésion de l'école au portail Eclat développé par la région Bourgogne Franche Comté pour les écoles, collège et lycées. Tous les partenaires de l'école pourront échanger en ligne des ressources et des informations (agendas, stockage de documents, cahiers de texte et de liaison, etc...).

L'équipe pédagogique remercie encore une fois tous les élus qui ont permis de faire de l'école Robert Chalandre un modèle 2.0. La pandémie a en démontré toute l'utilité.

Demande budgétaire :

Logiciel active inspire licence école : 598.80€

Equipement 6^{ème} classe : dalle (image projetée) + 5 Chromebook+ PC enseignant :

-subventions

La commune a accordé 3000 € de subvention pour le projet cirque sous réserve de réalisation

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire Robert Chalandre souhaite mettre en place un travail construit autour de l'activité cirque.

Le coût des deux semaines cirque, du 28 septembre au 9 octobre 2020 est de 6 200 €

L'intervenant spécialisé est M. Dan Ionel, formateur et professionnel du monde du cirque.

Les intervenants devront, à cette occasion, pouvoir planter leur chapiteau, Place Mommenheim, le dimanche 27 septembre pour le démonter le samedi 10 octobre 2020.

La coopérative scolaire prendra en charge la moitié des frais occasionnés par ce projet soit 3200€.

-investissements

Achat de mobilier pour la 6^{ème} classe -> 4517€

Achat d'un meuble de rangement (casiers enseignants) salle des maîtres -> 328 €

Achat panneau d'information pour les parents délégués -> 215 €

Total investissement 2020 : 5060€

-Harmonisation budgets de fonctionnement

Une actualisation du budget de fonctionnement de l'école est souhaitée afin d'harmoniser les montants sur la commune et pour tenir compte de l'ouverture d'une 6^{ème} classe.

-Travaux de rénovation du bâti.

Quid du projet de rénovation ?

Risque canicule : les bâtiments souffrent d'un manque d'isolation en cas de chaleur (rideaux intérieurs).

Points d'eau dans les classes : une nécessité en cas de retour de la pandémie.

Les parents délégués demandent s'il est possible d'installer un éclairage devant l'école car l'hiver il fait nuit à l'heure de la sortie d'école : on se tord les chevilles, les parents ne reconnaissent pas les enfants.

Près d'un arbre devant l'entrée de l'école, il y a une lame métallique que les enfants déterrent : est-il possible de solutionner ce problème en la retirant ?

-Travaux d'été

CP2 Mme Troussard (6 ^{ème} classe)	<ul style="list-style-type: none">-tableau blanc (classe CE2) à fixer au mur au fond à gauche.- Au-dessus du tableau noir sur les planches de bois gratter les planches pour enlever la patafix.-les fenêtres : certaines ne s'ouvrent pas ou très mal. On ne peut que les ouvrir en os-cillo-battant. Il faudrait pouvoir les ouvrir totalement. Une fenêtre est même condamnée.- Les grilles des fenêtres à enlever.-la prise électrique en dessous du tableau noir : ajouter deux prises non existantes dans le bloc.- La partie tableau blanc du verso du tableau noir à refaire.- L'extincteur est -il autorisé à rester en classe ? <p><i>Des rideaux sont en cours d'installation</i></p>
CE1 Mme Sancandi	<ul style="list-style-type: none">-étagères murales à déplacer (vers la gauche pour libérer la porte d'une armoire)-déplacer la barre en métal sous le tableau (côté gauche) et la placer sur le panneau en bois à gauche de la porte d'entrée de la classe (environ à mi-hauteur du panneau)- patafix à enlever
CE2 M. Grégoire	<ul style="list-style-type: none">-déplacer le tableau blanc du fond et l'installer dans la classe de CP2-le remplacer par un panneau d'affichage si possible
CM1 Mme Marlot	<ul style="list-style-type: none">-Lavage des rideauxréparation du morceau déchiré qui pend + changement de la corde pour ouvrir et fermer (beaucoup trop courte actuellement -> inutilisable)
collectif	<ul style="list-style-type: none">-tableau d'affichage parents délégués à installer à l'entrée extérieure à droite de la fenêtre du bureau.-meuble à casiers mural au-dessus du plan de travail salle des maîtres.-baie informatique à déplacer (classe CP2)Carreaux à boucher (bois) sous le préau

4- Listes des fournitures rentrée 2020 :

Les enseignant(e)s fourniront aux élèves une **liste de fournitures** à prévoir pour la rentrée.

Rappel : circulaire n° 2014-058 du 29-4-2014 *La liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil des maîtres de cycle.* Les listes sont disponibles au téléchargement sur le site de l'école.

Le Conseil prend connaissance des listes pour la rentrée.

5- Coopérative scolaire 2019-2020:

Cotisation volontaire des familles rentrée 2020

Compte tenu du compte de la coopérative scolaire, et que toutes les sorties et activités qui n'ont pu être réalisées l'an passé, nous proposons au Conseil de ne demander aux parents en cotisation volontaire, que la part que nous devons rétrocéder à l'OCCE (assurance) en septembre soit environ 5 € par enfant.

Exercice budgétaire 2019-2020

-Bilan comptable solde au 30 juin 2020 : **8514.52€**

Provision : **3200€** (projet cirque)

Disponible : **5314.52 €**

Compte de fonctionnement général du 1.09.2019 au 31.08.2020					
<i>CHARGES</i>			<i>PRODUITS</i>		
60700008	Achats de produits pour cession	1 089,92	70700008	Ventes de produits pour cession	2 568,67
61681008	Assurances versées	30,25	70800008	Produits des activités éducatives	0,00
61810008	Charges des activités éducatives	2 446,66	74100008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	2 644,00
62810008	Cotisations versées à l'OCCE 21	248,75	74200008	Subventions d'associations	0,00
65000008	Autres charges courantes	210,15	75000008	Autres produits courants	1 087,50
67000008	Charges exceptionnelles	55,60	75600008	Participations volontaires des familles	915,00
68000008	Achats de biens durables	0,00	76700008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	<i>(figurant à l'inventaire de la coop.)</i>		77000008	Produits exceptionnels	835,46
Total des charges (A) :		4 081,33	Total des produits (B) :		8 050,63
Résultat de l'année 2019-2020 (B-A) (+/-) : 3 969,30					
Bilan simplifié au 31 Août 2020					
<i>ACTIF</i>			<i>PASSIF</i>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2020</small>					
512	Banque (1)	8 514,52	110	Report à nouveau au 1.09.2019 (**)	4 545,22
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2019</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2019-2020 :		
5...	Autre compte	0,00	3 969,30		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
			0,00		
Total de l'actif :		8 514,52	Total du passif :		8 514,52

-Commission vérification des comptes :

Le cahier de comptabilité ainsi que les pièces justificatives seront remis à la commission fin août pour quitus au mandataire (M. Grégoire). Le bilan sera ensuite envoyé à l'OCCE 21 pour contrôle et validation (délais 30 septembre).

Une assemblée générale se fera début septembre pour désignation du mandataire et des membres de la commission de contrôle (1 parent minimum + enseignants).

6- Election des représentants des parents d'élèves octobre 2020

Depuis le mois d'août 2019, le vote pour les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil

d'école peut avoir lieu exclusivement par correspondance. Il est donc proposé au Conseil d'utiliser cette procédure pour les élections d'octobre 2020.

Vote : Accepté à l'unanimité

M. Simonne précise que les parents seront sollicités en amont pour la mise sous pli, pour le dépouillement et la mise en place des nouveaux parents d'élèves. Il y aura également un titulaire et un suppléant de plus puisqu'il y a une classe supplémentaire.

Il est rappelé que le rôle des représentants de parents est d'accompagner l'équipe pédagogique dans les projets de l'école. Ils donnent leur avis et votent uniquement le règlement intérieur en début d'année. Cette année fut marquée par une confusion entre coopérative scolaire et rôle du Conseil d'école chez certaines déléguées.

7- Points mairie :

M. Relot (Maire) souhaiterait que nous montions le dossier d'obtention du label Ecole 2.0 afin d'obtenir des dotations. M. le Maire va se renseigner concernant le contenu du dossier à monter et à quoi il permettrait de prétendre en termes de dotation.

Périscolaire (cantine garderie) : M. Relot va prendre connaissance du contenu de la délégation de service qui sera effective en septembre (prestataire UFCV). L'idée est de dématérialiser les inscriptions et éviter la gestion par tickets.

8- Points DDEN (délégué départemental de l'Education nationale)

M. Simonne (DDEN) annonce qu'il visitera la cantine l'année prochaine et les locaux de l'école en début d'année car il n'a pas pu le faire l'an passé.

Celui-ci demande des informations sur le projet gouvernemental "vacances apprenantes". Les communes ont été sollicitées pour mettre en place des activités durant les congés scolaires. La commune n'est pas concernée à ce jour.

Le projet "écoles fleuries" sera-t-il relancée ? L'équipe enseignante n'a pas encore décidé mais a priori non.

Est-il possible de remettre la pente de la digue en jachère fleurie ? M. le Maire indique que c'est envisageable.

Conseil clos à 19h30

Président du Conseil d'école
M. GREGOIRE Directeur

Secrétaire de séance.
Mme Marlot



*École élémentaire
Robert Chalandre
2, rue du Pâtis
21800 Neuilly-lès-Dijon
Tél. 03 80 32 93 23*

